

Contrat Fléché ED-Erasme

3-5 pages

Fabrique de spatialités créatives : diversités de tiers-lieux culturels en contexte métropolitain

- ❖ Laboratoire : Pléiade (UR-7338)
- ❖ Discipline : Géographie-aménagement.....
- ❖ Direction de thèse : Corinne Luxembourg, Boris Lebeau
- ❖ Contact : corinne.luxembourg@univ-paris13.fr / boris.lebeau@univ-paris13.fr
- ❖ Domaine de recherche :Géographie urbaine, culturelle, économique, urbanisme, aménagement
- ❖ Mots clés : Tiers-lieux, métropole, spatialités créatives.....

1. Domaine et sujet de recherche

La recherche sur les spatialités créatives rencontre un intérêt croissant bien qu'elle profite d'une certaine antériorité qui lui confère un socle déjà solide (Montagné-Villette, Vivant, Liefoghe...). Parallèlement, les milieux artistiques ont également opéré un tournant spatial (Donguy, 2022) les amenant à questionner les nombreuses interactions entre la création et son cadre territorial de production. La proposition de ce sujet de recherche s'intéressant à la fabrique de spatialités créatives par le biais de tiers-lieux culturels s'inscrit dans le cadre de ces évolutions épistémologiques, mais aussi dans un contexte grandissant de valorisation des espaces urbains par l'entrepreneuriat, processus qui est particulièrement marqué dans les métropoles. Le travail doctoral pourra s'appuyer sur des territoires métropolitains au Nord comme au Sud et donner lieu à des analyses comparatives.

La recherche doctorale devra interroger le paradoxe de tiers-lieux présentés comme des espaces autogérés, et bénéficiant d'un accompagnement public, et l'encastrement de ces démarches dans un capitalisme urbain centré sur la création de valeur. Elle questionnera également les différents dispositifs qui encadrent le fonctionnement de ces lieux pour en évaluer les impacts sur la production artistique. Il s'agira de produire une analyse multiscalaire de ces tiers-lieux depuis l'atelier ou « l'incubateur artistique », jusqu'aux dynamiques géopolitiques nationales

en passant par les effets de structuration sur les territoires urbains. Un travail sur les circulations des modèles et leur réplique dans d'autres contextes nationaux et économiques serait particulièrement apprécié.

Ainsi le choix du ou des lieux d'études ne sera pas contraint mais devra répondre à ce cadre permettant l'étude multiscalaire.

2. Disciplines concernées

Cette thèse s'inscrit dans le champ de la géographie et de l'aménagement (section 23 et 24 du CNU). Elle articule à ce titre les paradigmes de la géographie (spatialisation et politisation des faits sociaux) et de l'aménagement (réflexion sur les projets et leurs acteurs).

La thèse sera encadrée par deux spécialistes de ces deux disciplines.

3. Insertion du projet doctoral au sein de l'UR 7338 PLEIADE

PLEIADE est une équipe de recherche pluridisciplinaire à l'Université Sorbonne Paris Nord. Le doctorat prendra sa place principale dans l'Axe 1 du laboratoire « Marges, inégalités, vulnérabilités » (MIV). Il bénéficiera du dialogue interdisciplinaire, ainsi que des réflexions menées dans le cadre du séminaire sur les « collectifs ». Ces réflexions qui recourent largement les savoirs sur les communs sont en parfaite adéquation avec le sujet de la thèse. Enfin, ce contrat doctoral prendra sa place dans une expérience du travail de recherche ouvrant diversement sur les tiers-lieux ou bien lié aux tiers-lieux en milieu sanitaire et social, ou bien à la constitution d'un tiers-lieu comme support à la recherche en milieu rural. Il fait donc partie d'une réflexion globale sur cet objet. Le contrat doctoral permettrait d'ouvrir un angle novateur en géographie et en aménagement sur les tiers lieux artistiques de la banlieue nord de Paris.

4. Directeurs de thèse

La thèse sera codirigée par Corinne Luxembourg, Professeure en géographie à l'USPN, pratiquant notamment des travaux de recherche par la création artistique et par le projet. Boris Lebeau, Maître de Conférences-HDR en géographie et aménagement à l'USPN apportera sa connaissance du territoire et de ses enjeux en matière d'aménagement économique.

5. Compétences et qualités attendues du/de la candidat·e

Le·a candidat·e sera titulaire d'un master recherche ou d'un diplôme équivalent ou post-mastersanctionnant un parcours recherche dans une discipline d'études spatiales, sachant que le doctorat sera chapeauté par la mention « géographie et aménagement » (sections 23 et 24 du CNU). Le·a candidat·e devra faire preuve d'autonomie afin de pouvoir se déplacer et travailler sur un ou des terrain.s qu'iel aura choisi.s avec ses directeur·rices de recherche. Iel fera preuve d'une appétence pour le travail de terrain, la réalisation d'enquêtes et d'entretiens, la mise en place de dispositifs méthodologiques innovants. Il n'est pas exclu que sa méthodologie corresponde à celle d'une « recherche-action » et que celle-ci l'amène, sur le terrain, à interagir de manière innovante avec les acteurs du territoires qu'iel étudiera (organisation de réunions publiques ou d'ateliers, réalisation de cartographies sensibles, etc.).

6. L'insertion de la thèse dans des projets collectifs

Les recherches du·de la candidat·e permettront de renforcer les réflexions de l'Axe 1 de l'UR PLEIADE « Marges, inégalités, vulnérabilités » (MIV) sur les marges créatrices. En lien avec les travaux de Boris Lebeau sur les dynamiques d'entrepreneuriat des politiques urbaines dans la banlieue nord de Paris, cette thèse apportera un regard nouveau sur le rôle de la culture dans la réappropriation des friches industrielles et l'enrôlement progressif de la création dans les dynamiques économiques et d'aménagement territorial. Elle s'articulera par ailleurs aux travaux de Corinne Luxembourg sur le développement de dispositifs méthodologiques pour la recherche par la création ou par le projet, ainsi que sur les processus d'aménagement émergents et valorisés dans leur participation à des politiques de développement dits d'économie sociale et solidaire.

Elle portera un regard nouveau sur les tiers-lieux et permettra d'enrichir les réflexions de l'axe 1 de Pléiade sur les collectifs (et par extension sur les communs) et sur les marges qu'elles soient spatiales, sociales ou fonctionnelles.

Elle complètera l'appréhension des tiers-lieux développée par une chercheuse dans des milieux associatifs sanitaires et sociaux dédiés à un public constitué de personnes porteuses de handicap et la réflexion portée par une autre chercheuse quant à la production et la construction d'un tiers-lieu rural comme support à la recherche et l'accompagnement à la reconstruction dans un contexte post-catastrophe inondation en milieu montagnard.

7. L'intérêt social

La thèse s'inscrit dans un cadre épistémologique grandissant en géographie et en aménagement, plaçant l'étude des marges et des formes de valorisation alternatives qui les concernent comme étant centrales dans les nouvelles fabriques de la ville.

Elle éclairera de façon nuancée ce qui relève de l'atmosphère métropolitaine par la construction de communs fonciers et d'espaces de co-élaboration des projets économiques et territoriaux, ou ce qui plus classiquement relève d'une démarche entrepreneuriale déguisée sous les habits neufs et valorisant du « tiers » et du culturel. Cette thèse vise donc à apporter des réflexions actualisées sur les marges créatrices. Sont-elles vectrices de dynamiques émancipatrices sur le plan social, économique et culturel, ou sont-elles assujetties à des dynamiques nouvelles d'accumulation et la cible d'un « nouvel esprit » du capitalisme urbain ?

8. Bibliographie indicative

Il ne s'agit pas d'une bibliographie exhaustive sur le sujet mais de la mention de quelques pistes

Alexandre. F, Gresillon. E. (dir), (2015). *La France des marges*, Armand Colin, 446p.

Bacqué. M.H, Biewener. C. (2013). « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Des idées économiques et sociales*, n°173, p. 25-32.

Barthe. JF. (2008). « Choix de localisation et mobilisation des ressources dans la création d'entreprises innovantes », *Géographie, économie, société*, Vol 10, p. 43-60.

Béal. V, Rousseau. M. (2018) « Après la croissance, déclin urbain et modèles alternatifs », *La vie des idées*, en ligne.

Blanc. C. (2004). *Pour un écosystème de la croissance*. Rapport au Premier ministre, 81p

Brenner. N, Marcuse. P, Mayer. M. (2012). *Cities for people, not for profit. Critical urban theory and the right to the city*. Routledge

Camagni. R. (2002). « Compétitivité territoriale, milieux locaux et apprentissage collectif : une contre-réflexion critique », *Revue d'économie régionale et urbaine*. N°4, p. 553-578.

Castel. R. (2000). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995, réédition Folio-Gallimard, Paris, 816p.

Castel. R. (2009). *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*. Paris ; Seuil ; 464p.

Donguy L (2022) *Art/Espace/Politique : penser la co-normalisation des pratiques artistiques spatialisées et des pratiques politiques territoriales en contexte néolibéral*, thèse soutenue à l'Université d'Artois sous la direction d'Anne Volvey

Gauthier, C (2023). *Les formes d'engagement au sein de tiers-lieux participatifs de la métropole du Grand Paris*, Thèse de Doctorat de l'Université Paris 1, sous la dir de P. Pech.

Grondeau. A. (2022). *Altermétropolisation, une autre ville est possible*, Hic et Nunc collection, la Lune sur le Toit, 337p.

Grossetti. M, Eckert. D, Martin Grelot. H. (2012). « La classe créative au secours des villes ? » *Métropolitiques*, La vie des idées.

Lebeau, B. (2014). « Une banlieue créative dans le Grand Paris », *Echogéo*, n°1, 2014.

Liefooghe, C. (2023). « Tiers-lieux et développement territorial : des initiatives locales à la co-construction d'une politique nationale », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°5-2023.

Liefooghe, C. (2018). « Le tiers-lieu : objet transitionnel pour un monde en formation », *l'Observatoire*, n°52

Liefooghe, C. (2018). « Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique », *Géographie, Économie, Société*, Vol 20

Liefooghe, C. (2014). « L'économie de la connaissance et de la créativité : une nouvelle donne pour le système productif français », *l'Information géographique*, n°4-2014, Vol 78.

Vivant, E. (2009). *Qu'est-ce que la ville créative ?* PUF.

Pinard. J, Vivant, E. (2017). « La mise en évènement de l'occupation temporaire : quand les lieux artistiques off inspirent les opérateurs in de la production urbaine », *L'Observatoire*, n° 50.